



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 29543

Texte de la question

M. Pierre Lang attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les inquiétudes des entreprises françaises de transport routier, face à la concurrence accrue de sociétés étrangères. Les entreprises françaises subissent des coûts sociaux et fiscaux plus élevés que leurs concurrentes étrangères. Ces distorsions ont pour effet de tirer les prix du transport routier vers le bas. Les lacunes de la régulation du marché intérieur aggravent cette crise. Ainsi, les entreprises françaises du secteur se plaignent des inégalités face aux contrôles, du développement mal maîtrisé de la sous-traitance, et plus généralement, de la dégradation des rapports commerciaux, tant au niveau des tarifs qu'au niveau des délais de paiement. Dans ce contexte, l'entrée prochaine de nouveaux membres dans l'Union européenne est perçue comme une menace pour l'activité des transporteurs routiers français, déjà fragilisés. Récemment, les défaillances d'entreprises se sont multipliées dans le secteur, frappant des sociétés pourtant bien implantées. Il lui demande quelles actions concrètes sont prévues en direction des entreprises françaises de transport routier, afin de les aider à affronter une concurrence étrangère toujours plus rude, et qui risque encore de s'accroître avec l'élargissement de l'Europe à dix nouveaux États.

Texte de la réponse

La mise en place au 1er juillet 1998 du marché unique européen du transport routier de marchandises, a eu pour effet d'accélérer la mutation de ce secteur. Les entreprises exercent désormais leur activité dans un contexte de concurrence intégrale avec leurs concurrents des autres pays de l'Union européenne. L'élargissement de l'Union européenne en mai 2004 constitue un événement historique qui les conduira à adopter de nouvelles stratégies. Dans un contexte économique difficile l'activité du transport routier est en recul, le secteur le plus touché étant l'international. Cette évolution des trafics tient au moins pour partie à des conditions de concurrence défavorables. Il est essentiel, à la veille de l'élargissement, d'établir un bilan précis et complet de la situation économique et sociale du secteur du transport routier de marchandises en France qui tienne compte de la position comparée de ce secteur au sein du marché européen. Le Premier ministre a confié à M. Francis Hillmeyer, député du Haut-Rhin, une mission parlementaire. Il a pour mission d'établir ce bilan et de proposer les mesures de nature à permettre aux transporteurs routiers français d'opérer dans des conditions de concurrence comparables à celle de leurs concurrents. Ce rapport doit être remis pour la fin février 2004.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lang](#)

Circonscription : Moselle (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29543

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9130

Réponse publiée le : 20 janvier 2004, page 510